



Assemblée générale ordinaire du mercredi 26 mai 2021, à 17 h.

Conformément à l'article 27 de l'Ordonnance 3 COVID-19 du Conseil fédéral sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus, le Conseil d'administration a décidé de tenir son assemblée générale sans la présence physique de ses actionnaires. L'assemblée sera limitée à un nombre restreint de représentants des organes de la société. Les actionnaires pourront exercer leurs droits par écrit au moyen d'une votation par correspondance.

L'**ordre du jour** de l'assemblée est le suivant :

1. Rapport de gestion 2020, notamment :

- 1.1 Rapport annuel du Conseil d'administration pour l'exercice 2020
- 1.2 Rapport de l'organe de révision

Proposition : le Conseil d'administration propose d'approuver le rapport de gestion 2020.

2. Comptes 2020

Proposition : le Conseil d'administration propose d'approuver les comptes 2020.

3. Décharge aux membres du Conseil d'administration

Proposition : le Conseil d'administration propose de donner décharge à l'ensemble de ses membres pour son activité pendant l'exercice 2020.

4. Décision sur l'emploi du bénéfice résultant du bilan

Proposition : le Conseil d'administration propose de répartir la perte de CHF 161'406.- résultant de l'exercice 2020 selon la répartition par secteur conformément à l'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), soit :

- de virer la perte de CHF 199'100.09 du secteur Infrastructure à la réserve idoine selon l'art. 67 de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF) ;
- de virer la perte de CHF 134'603.03 du secteur du trafic régional voyageurs à la réserve idoine selon l'art. 36 de la loi fédérale sur le transport de voyageurs (LTV) ;
- de virer le bénéfice concernant l'offre Villars-Bretaye, soit CHF 223'967.92 et la perte concernant les autres prestations, soit CHF 51'670.81 aux autres réserves.

5. Elections du Conseil d'administration

Proposition : le Conseil d'administration propose de renouveler pour trois ans les mandats de MM. Pierre Rochat, Philippe Sauthier et Jean-Marc Udriot.

6. Election de l'Organe de révision

Proposition : le Conseil d'administration propose de renouveler le mandat de BDO SA, à Lausanne (siège principal à Zürich), pour l'exercice 2021.

7. Divers

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions en date du 26 avril 2021 pourront exercer leur droit de vote.

Chaque actionnaire sera avisé personnellement et recevra des instructions détaillées.

Transports Publics du Chablais SA
Le Conseil d'administration